

rpc

SCIENCE ET INGÉNIERIE

RAPPORT ANNUEL 2018-2019



PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

ÉNONCÉ DE VISION DU RPC

Le Conseil de la recherche et de la productivité (RPC) excellera dans la prestation de services scientifiques et dans l'innovation technologique en aidant ses partenaires du milieu des affaires et de l'industrie à créer de la richesse et des possibilités d'emploi de haute qualité.

ÉNONCÉ DE MISSION DU RPC

Nous avons pour mission d'aider les entreprises et l'industrie à développer et à appliquer des technologies de pointe, et de leur fournir des services techniques spécialisés en laboratoire.

NOS VALEURS

Les valeurs fondamentales suivantes dictent la conduite du RPC :

- Sécurité :** Le RPC tient à offrir un milieu de travail sécuritaire.
- Qualité :** Le RPC accorde une grande importance à la qualité du travail effectué.
- Service :** Le RPC a une orientation client et entend apporter une aide optimale à sa clientèle.
- Respect :** Le RPC s'emploie à traiter ses clients, ses employés et ses fournisseurs avec respect et équité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ORGANISATION

Les objectifs stratégiques s'inspirent de l'énoncé de mission et tiennent compte du point de vue des partenaires et des besoins de l'organisation. Les objectifs sont des cibles visant à mobiliser l'organisation et à jeter les bases de la planification. Le plan stratégique définit l'orientation de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration du RPC.

Le plan stratégique offre un aperçu du processus en ce qui a trait aux apports requis et aux résultats projetés. Les objectifs organisationnels et la justification de chacun, les mesures d'évaluation et les mesures préliminaires visent à faire en sorte que le plan soit clair et réaliste. Conformément aux pratiques exemplaires, les objectifs ont été établis de manière à être spécifiques, mesurables, actionnables, réalistes et temporels (modèle SMART).

Revitalisation : Mettre l'organisation en position favorable pour qu'elle puisse remplir son mandat

Le mandat du RPC est d'être une autorité reconnue en recherche et développement et un fournisseur de services scientifiques. Pour y parvenir, nous devons pouvoir compter sur du personnel qualifié, du matériel de pointe et des installations appropriées.

Le RPC continuera de réaliser des investissements stratégiques en capital humain pour faciliter la planification de la relève et la croissance stratégique dans ses domaines de spécialité actuels, et continuera de tirer profit des occasions qui se présentent.

Le RPC est orienté vers l'avenir, tandis que son plan de revitalisation est axé tant sur le présent que sur le futur.

D'abord, on vise le renouvellement des biens corporels existants, c'est-à-dire une augmentation des dépenses annuelles en immobilisations pour le remplacement du matériel et l'entretien des installations. Une grande partie de l'infrastructure des bâtiments a presque 50 ans et nécessite davantage d'attention afin de veiller à ce que l'environnement physique permette d'atteindre l'excellence requise, y compris en matière d'efficacité, de caractère approprié et de sécurité. Le RPC investira jusqu'à 1 million de dollars par année dans l'amélioration des immobilisations.

À VOTRE SERVICE

La majorité des activités du RPC, soit environ 80 %, sont axées sur le soutien des entreprises et de l'industrie. Toutefois, le RPC dessert également les trois échelons gouvernementaux. Il convient de souligner le service offert à la province du Nouveau-Brunswick qui compte des services de laboratoire de routine comme la surveillance et l'analyse pour épauler les exigences réglementaires et les essais d'intervention en situation de crise, comme ceux requis lors des inondations du printemps. Ces essais accrédités sont menés conformément aux normes nationales et internationales. Voici quelques exemples de ces services :

- Analyse de la santé du poisson à l'appui de l'industrie de l'aquaculture
- Analyse des produits laitiers à l'appui de l'industrie laitière
- Analyse de l'eau à l'appui de la santé, du tourisme et de l'environnement
- Essais de surveillance environnementale pour soutenir les activités de construction, l'exploitation minière et les autres activités
- Analyse des moisissures à l'appui de la qualité de l'air intérieur

Le RPC est fier de travailler en étroite collaboration avec divers ministères du gouvernement en fournissant des services de laboratoire qui épaulent leurs mandats.

Le RPC a élargi son laboratoire laitier en vue d'offrir une capacité accrue et de diminuer la redondance.



Le RPC entreprendra également un projet de revitalisation qui sera axé sur l'augmentation de sa capacité. Pour assurer une croissance dans nos secteurs d'activité existants, il faut davantage d'espace physique et de nouvelles installations afin que nous soyons en position de tirer avantage des nouvelles possibilités. Le dernier investissement d'envergure pour la croissance était un projet de revitalisation de 20 millions de dollars réalisé entre 1987 et 1990; nous prévoyons mener un projet de même envergure.

Exploitation des possibilités de croissance

Les services du RPC continueront d'évoluer pour conserver leur pertinence pour l'industrie.

Pour un organisme de recherche provincial comme le RPC, la croissance sous-entend l'élargissement de l'offre de services, la modernisation des méthodes, l'obtention d'accréditations, le développement de l'expertise, l'acquisition d'instruments et de matériel modernes, et la mise en place de laboratoires et d'installations appropriés. Au RPC, la croissance vise à faire en sorte que l'organisation soit viable et pertinente et, pour y arriver, il faut offrir un excellent service à la clientèle.

Trois types de croissance seront envisagés :

- a. Croissance interne : Nous nous concentrerons principalement sur la croissance de base qui comprend un élargissement de notre offre de services, l'obtention de nouvelles accréditations, ou l'offre d'une nouvelle gamme de services pour améliorer notre capacité et le service offert à nos clients actuels et futurs.
- b. Acquisition : Il s'agit d'occasions exceptionnelles d'acquérir une organisation privée ou peut-être publique ou un service compatible avec notre mandat, en vue d'améliorer notre capacité et le service offert à nos clients actuels et futurs.
- c. Expansion : Il s'agirait de l'ouverture d'un nouveau site ou d'une nouvelle installation pour favoriser la croissance et améliorer notre capacité et le service offert à nos clients actuels et futurs. L'expansion pourrait également inclure le réaménagement, la mise à jour et l'élargissement de l'espace actuel.

Communications et développement

Il demeure prioritaire de faire connaître le RPC, ses employés et ses travaux. Comme c'est le cas pour de nombreuses organisations de recherche et développement, le RPC doit faire la promotion de ses services et célébrer ses réussites tout en respectant la confidentialité de ses clients et la nature exclusive de la plupart de ses travaux.

Le RPC tient à maintenir le dévouement de ses employés grâce à diverses activités ciblées. Les étapes importantes, les réalisations et les longues années de service sont reconnues et célébrées. Des séances de discussion ouverte ont lieu pour veiller à ce que nos employés interagissent, en apprenant davantage sur notre organisation et participant à des conversations qui suscitent des idées et des innovations. Des nouvelles sont transmises par l'entremise des médias sociaux et de l'intranet.

Le RPC reconnaît que, pour réaliser ses objectifs de croissance, il doit mettre l'accent sur le développement des affaires. Le RPC a par le passé procédé à une expansion plutôt organique de ses activités; il se consacre maintenant davantage à évaluer et à cibler les possibilités de développement des affaires qui tirent profit de l'expertise actuelle et à cerner les nouveaux secteurs de croissance. Nous reconnaissons que

certaines des capacités que nous mettons sur pied pour servir le Nouveau-Brunswick sont exportables à l'échelle régionale, nationale et, dans certains cas, internationale.

Les communications stratégiques sont la clé de notre avenir. Pour favoriser la communication interne et externe, nous apporterons des améliorations à notre site Web et à nos activités de communication interne, et nous augmenterons notre présence sur les médias sociaux. Nous continuerons de participer à des salons professionnels stratégiques et à nous investir dans diverses associations de l'industrie. Les nouvelles initiatives pourraient comprendre une formation en ventes et en communication, l'acquisition d'outils logiciels pour assurer, par exemple, la gestion des relations avec la clientèle, l'utilisation accrue des médias sociaux et une veille à la concurrence.

Excellence opérationnelle

Le RPC continuera de mettre au point des systèmes et processus administratifs qui permettront à l'organisation et à ses employés d'exercer leurs activités avec efficacité et efficience. Compte tenu du climat économique actuel et des programmes d'austérité du gouvernement, l'organisation continuera à prendre ses décisions d'affaires en misant sur la viabilité financière et sur le financement par ses activités.

Pour favoriser l'excellence de ses activités, le RPC évaluera et révisera le système de planification des ressources de l'entreprise (PRE) et le système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL). L'organisation continuera de travailler à l'établissement et à l'application d'un plan d'entretien des installations en vue de favoriser l'innovation, la croissance et l'amélioration continue des systèmes de qualité. Enfin, elle continuera d'investir pour le perfectionnement de ses employés et d'encourager un environnement de travail positif et une culture de sécurité.

Sur le plan des politiques, le RPC continuera d'appuyer les activités de développement du conseil d'administration. Celles-ci viseront principalement à mieux comprendre l'organisation et sa relation avec le gouvernement, la gouvernance et les responsabilités fiduciaires.

Responsabilité sociale de l'organisation

Le RPC a acquis à juste titre la réputation d'être une organisation socialement responsable et continuera de redonner à la collectivité et d'observer les lois et la réglementation. Notre objectif est d'avoir une influence positive sur la collectivité qui va au-delà de nos activités principales.

Ainsi, nous comptons atteindre nos objectifs de contribution à Centraide, maintenir nos activités de financement pour les banques alimentaires, encourager les initiatives de bienfaisance de nos employés et continuer d'élargir nos initiatives de recyclage.



**« L'innovation, c'est
la mise sur le marché d'une
nouauté technique ou organisationnelle,
et non seulement son invention. »
- Joseph A. Schumpeter**

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2018-2019 fut encore une fois dominée par une demande accrue pour les services et l'expertise du RPC, générant une croissance remarquable. Les recettes de ventes ont connu une hausse de 3,4 millions de dollars, ou 25 %, pour atteindre un total record de 16,6 millions de dollars (voir « *État consolidé des résultats* » en p. 16). Les niveaux d'emploi continuent de croître et le RPC a ajouté 25 nouveaux postes supplémentaires. Surtout, nous avons permis une énorme croissance de nos clients en soutenant la mise au point de leurs nouveaux produits, l'amélioration de leurs processus et l'élargissement de leurs marchés.

Ces succès ont été réalisés tout en produisant un revenu net positif de 567 496 dollars, ce qui a permis le réinvestissement continu dans les activités du RPC. Le RPC est le seul organisme pour la recherche et la technologie (RTO) au Canada qui connaît le succès sans subvention d'exploitation annuelle. L'année qui vient de s'écouler correspond à la 15^e année consécutive de revenu net positif, permettant au RPC d'investir dans ses installations, ses instruments et son capital humain pour mieux servir le Nouveau-Brunswick. Le RPC contribue à ce que le Nouveau-Brunswick soit un chef de file en science et en technologie, en appuyant le succès d'entreprises établies, en soutenant de nouvelles sociétés et en améliorant la proposition de valeur pour que d'autres fassent des affaires dans la province.

Le RPC a grandement investi en immobilisations, ce qui est un investissement dans ses réalisations futures. Plus de 2,2 millions de dollars en dépenses en immobilisations ont été investis pour de nouveaux instruments et des améliorations à nos installations (voir « *Le changement est la seule constante : Les rénovations se poursuivent au RPC* », ci-dessous). Les investissements ont été bonifiés grâce au soutien de partenaires financiers, notamment l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et la Société de développement régional, et nous en sommes reconnaissants. Nous avons également réalisé d'importantes avancées dans notre projet de technologie de l'information, y compris le remplacement du système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL) (voir « *Cyberespace : Le RPC lance son projet de renouvellement de la TI* » en p. 10).

D'autres réalisations comprennent la réussite de vérifications de la qualité dont la norme ISO 9001 : 2015 et ISO 17025. Chacun des trois établissements, Moncton, St. George et Fredericton, est maintenant accrédité pour la norme ISO 9001. En outre, nous avons ajouté des accréditations supplémentaires dans le cadre de notre engagement à l'égard du service à la clientèle et de la qualité. Les accréditations confirment que le fournisseur de services respecte ou dépasse les normes de qualité. L'accréditation est exigée par les organismes de réglementation et la plupart des industries. L'accréditation par un tiers indépendant témoigne du fait qu'en plus de posséder la capacité scientifique pour exécuter un essai, le RPC dispose également des processus, des vérifications et des contrepoids pour les réaliser constamment selon les normes reconnues à l'échelle internationale.

Nous sommes ravis de souligner les années de service des employés, ainsi que le Prix d'excellence 2018-2019 (voir « *Prix d'excellence 2018-2019 du RPC* » en p. 8). Le Prix d'excellence a été remis à l'équipe du cannabis du RPC, un groupe qui a dirigé la mise au point d'un service acclamé aux échelons provincial, régional, national et international.

Nous sommes heureux de lancer notre programme d'adoption de technologies, une amélioration du soutien continu que nous offrons aux fabricants et à l'industrie. Le programme est conçu pour aider l'industrie à adopter des technologies de fabrication de pointe, menant à une concurrence accrue (voir « *Le RPC lance le programme d'adoption de technologies* » en p. 7). En collaboration avec l'APECA, le service est offert aux clients à un tarif subventionné. Le RPC a de plus ouvert un nouveau laboratoire de robotique qui permet la démonstration et la validation de concepts pour les applications d'automatisation.

La croissance des produits des ventes du RPC fait état de la demande pour les services d'un RTO. En raison de la technologie en évolution rapide, de la concurrence mondiale et des défis d'entreprise croissants, nous sommes d'avis que le mandat des RTO n'a jamais été aussi solide.

LE CHANGEMENT EST LA SEULE CONSTANTE : RÉNOVATIONS CONTINUER À RPC

La croissance du RPC et les nouveaux services ont engendré des rénovations et des améliorations continues. Au cours de la dernière année, nous avons réalisé des mises à jour, un réaménagement et une modernisation :



Achèvement d'une nouvelle aire d'entreposage de bouteilles à gaz grandement améliorée

Ouverture d'un nouveau laboratoire de préparation d'échantillons de cannabis



Ajout d'un rayonnage industriel pour répondre aux besoins d'entreposage

Déplacement du laboratoire d'hygiène industrielle



Rénovations pour créer un nouveau laboratoire d'automatisation

PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours des trois dernières années, la croissance a été de 15, 18 et 25 %, ce qui nous a propulsés près de notre capacité. Nous prévoyons une croissance plus modeste pour l'année à venir, en partie en raison du manque de ressources (principalement les installations). En prévision de la demande accrue pour nos services, nous ciblons nos efforts sur l'optimisation des ressources, l'amélioration des processus, les méthodes de rechange et les autres possibilités pour intensifier la capacité. Nous nous affairons à ajouter de nouveaux services, à optimiser les services existants, à accroître la formation des employés et à maintenir nos systèmes de qualité, soit des efforts au cours de l'année à venir qui seront tous rentables dans le futur.

En plus de l'optimisation des ressources, les priorités pour la prochaine année comprendront la détermination d'une solution en matière d'installation pour nos locaux de Fredericton et la mise au point d'un plan stratégique pour 2020-2025.

COMMENTAIRES D'APPRÉCIATION

La réussite du RPC n'est possible que lorsque nos clients réussissent. Nous sommes reconnaissants de la fidélité de nos clients, dont certains sont à nos côtés depuis plus de cinq décennies. En plus de nous accorder votre confiance, vous nous incitez à nous dépasser et à nous améliorer. Merci.

Nous sommes reconnaissants de la collaboration et du soutien des partenaires, dont la Société de développement régional, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Merci d'aider notre province, et notre région, à croître et à être concurrentielles.

La sagesse, l'encouragement, l'encadrement et la supervision de notre conseil d'administration ont contribué à notre croissance et à notre succès. Nous vous remercions de votre dévouement à l'égard du RPC et de notre province (voir « Conseil d'administration du RPC » en p. 10).

Les employés du RPC continuent d'être au cœur de nos succès. La passion pour l'excellence scientifique et le service à la clientèle est incontestable dans nos activités quotidiennes et confirmée par les sondages réalisés

auprès de la clientèle, les vérifications de la qualité et les autres mesures du rendement. Nous vous remercions de votre travail, de votre engagement et de votre fidélité. Les employés ayant cumulé cinq ans de service ont été récompensés lors de notre cérémonie annuelle de remise des prix d'excellence (voir « Reconnaissance des années de service des employés 2018-2019 » en p. 9).

L'année dernière peut être résumée par la demande record pour nos services, ce qui s'est soldé par une performance record et une croissance record. Le succès du RPC est remarquable et satisfaisant, mais le plus impressionnant, c'est le succès de nos clients. Nous sommes fiers d'avoir contribué à des réussites comme de nouveaux lancements de produits, de nouvelles améliorations apportées à des processus, de nouveaux aménagements et des activités élargies, tout en contribuant au respect des exigences en matière de règlements, de santé et de sécurité. Ces réussites mettent en lumière les effets attendus d'un organisme pour la recherche et la technologie (RTO) comme le RPC.

L'avenir nous réserve à la fois des défis et des possibilités. Le RPC a dépassé son installation, dont la plus grande partie nécessite une importante remise à neuf ou un remplacement. Répondre aux besoins en matière d'installation continuera d'être une priorité. Du point de vue des possibilités, nous entrons dans une année de planification stratégique qui nous donne la chance de réfléchir au passé et de nous tourner vers l'avenir. Les quatre dernières années ont été couronnées de succès au-delà de nos prévisions les plus optimistes. Grâce à la demande sans précédent pour nos services, à l'évolution rapide des options technologiques et aux difficultés de l'économie mondiale, le mandat du RPC est aussi pertinent qu'il ne l'a jamais été. En nous appuyant sur nos réussites, nous avons hâte de relever les défis et de saisir les possibilités.



Shelley Rinehart (Ph. D.)
Présidente



Eric Cook, ing., MBA
Directeur exécutif et chef de la direction

Ces changements sont rendus nécessaires par la croissance considérable et les installations vieillissantes du RPC. Nous sommes reconnaissants du financement de l'APECA qui a soutenu les nouveaux instruments et le laboratoire d'automatisation.



Conversion d'une
aire pour créer un
laboratoire de recherche

Mise à jour de certaines
toilettes



Ajout et remplacement
d'instruments

Améliorations
apportées aux systèmes
de chauffage, de ventilation
et de climatisation

Conversion pour
créer un laboratoire
agrandi de préparation des
supports

OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL POUR 2018-2019

LE PLAN ANNUEL DU RPC POUR 2018-2019 est un document auxiliaire au plan stratégique pour 2015-2020. Il fait référence aux objectifs stratégiques de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés par rapport aux priorités de l'organisation établies dans le plan annuel pour 2018-2019.

I. Auto-financement grâce aux revenus accrus et aux dépenses en immobilisations

Cet objectif est atteint avec une marge considérable. Les revenus opérationnels ont totalisé 16,6 millions de dollars, une hausse remarquable de 15 % par rapport à 2018 et bien au-delà de la cible de 14,5 millions de dollars (voir « État consolidé des résultats » en p. 16). Les dépenses en immobilisations, dont les nouveaux instruments et les améliorations aux installations, se sont élevées à la somme record de 2,2 millions de dollars. Nous avons également généré des marges saines et un revenu net positif de 567 496 dollars.

Le profil des sources de revenus (tableau 1) indique que le gros du produit des ventes du RPC (79,2 %) continue de provenir du secteur industriel. Les autres produits des ventes proviennent des trois échelons du gouvernement, dont le gouvernement provincial.

Le tableau de répartition des clients par région (tableau 2) révèle que 648 des 1 127 clients du RPC (57 %) étaient au Nouveau-Brunswick. Les autres clients étaient régionaux, nationaux et internationaux, contribuant à la viabilité du RPC et créant des emplois pour les Néo-Brunswickois.

Comme le révèle le tableau 3, Clients servis par revenus, le RPC a exporté des services de l'ordre de 7,9 millions de dollars et a ainsi contribué à créer et à maintenir des emplois au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une augmentation de 43 % par rapport à la somme de 5,5 millions de dollars de l'an dernier.

II. Installations

Cet objectif comprenait l'évaluation des besoins actuels et futurs du RPC en matière d'installation. Des progrès considérables ont été réalisés pour l'ensemble de ces objectifs et le travail se poursuit.

Les points saillants comprennent l'ouverture d'un nouveau laboratoire de préparation d'échantillons de cannabis (voir « Bâtir les activités dans le domaine du cannabis du RPC » en p. 8), l'ouverture d'un nouveau laboratoire d'automatisation (voir « Le RPC lance un programme d'adoption de technologies de fabrication de pointe » en p. 7) et l'acquisition de nombreux instruments, y compris une plateforme d'analyse de la composition du lait à la fine pointe de la technologie.

Le RPC a aussi commandé une étude technique de son installation existante présentant un rapport des coûts pour les mises à niveau nécessaires et les possibilités d'expansion pour le site. Le RPC a également envisagé des possibilités de nouvelle construction et a fait des présentations aux gouvernements et aux organismes de financements pour le RPC 3.0.

III. Communications et développement

D'excellents progrès ont été réalisés dans le cadre de cet objectif, comme en témoigne la croissance sans précédent du produit des ventes. Les activités précises comprennent la participation accrue aux salons professionnels, l'expansion de l'équipe de service à la clientèle, la participation continue aux associations de l'industrie, la communication visuelle de la marque sur les véhicules du RPC et d'autres activités de développement commercial et de promotion.

IV. Activités

Cet objectif est également complètement atteint. Les points saillants comprennent le lancement d'un projet de TI de 2,4 millions de dollars, qui inclura une mise à jour complète du logiciel et du matériel informatique (voir « Cyberspace : Le RPC lance son projet de renouvellement de la TI » en p. 10).

Voici d'autres points saillants :

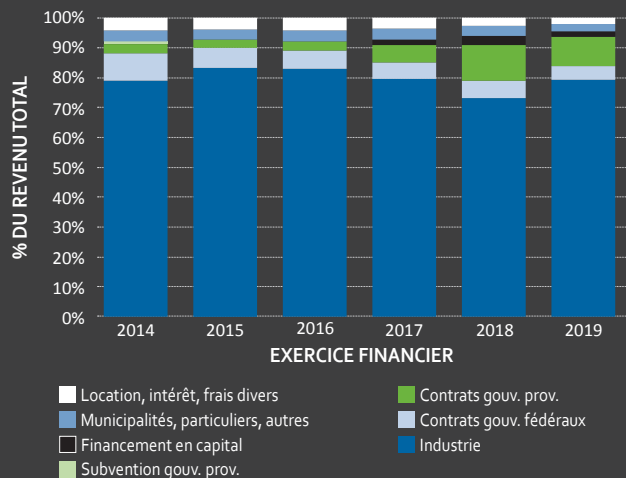
- Réussite de la formation 5S par 118 employés.
- Poursuite de la consolidation d'équipe pour les défenseurs de la qualité et réussite de vérifications de la qualité pour la norme ISO 17025 et ISO 9001 et l'organisme d'inspection.
- Achèvement des examens et détermination des économies menant à une amélioration des marges.
- Choix de nouvelles blouses de laboratoire dotées de caractéristiques de sécurité améliorées, de l'image de marque du RPC et du nom des employés.
- Ajout de nombreuses améliorations à la sécurité des installations et à d'autres services comme le nettoyage.

V. Engagement des employés et conscience sociale

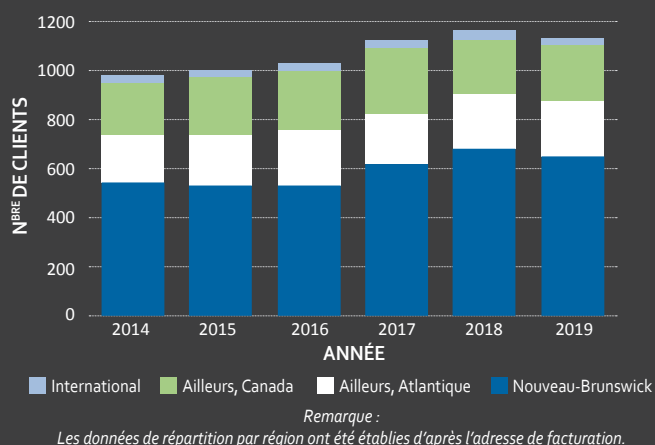
Voici des réalisations de la dernière année :

- Efforts accrus en matière de sécurité, y compris de la formation et des améliorations à l'EPI.
- Formation officielle des employés améliorée, dont un volet sur la méthode 5S, la sécurité, la qualité, des visites pour les employés et d'autres initiatives.
- Initiatives d'engagement des employés couronnées de succès tout au long de l'année.
- Achèvement d'un sondage sur l'engagement des employés.
- Efforts caritatifs soutenus en collaboration avec Centraide à titre d'organisme caritatif et de soutien des autres comme les banques alimentaires.

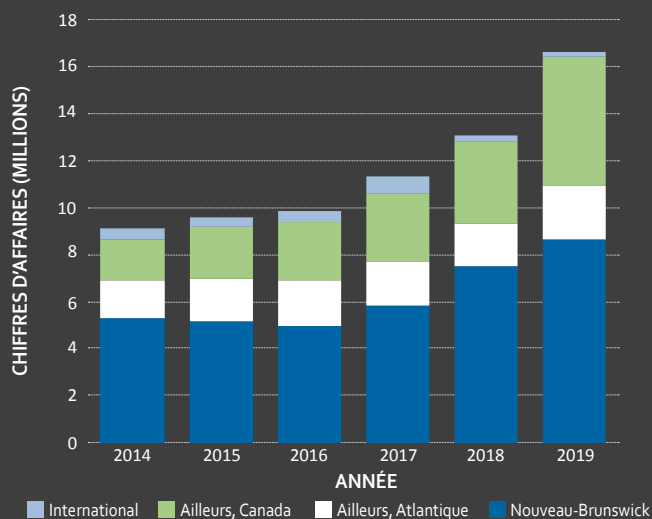
**TABEAU 1 :
PROFIL DES SOURCES DE REVENUS**



**TABEAU 2 :
RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION**



TABEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS

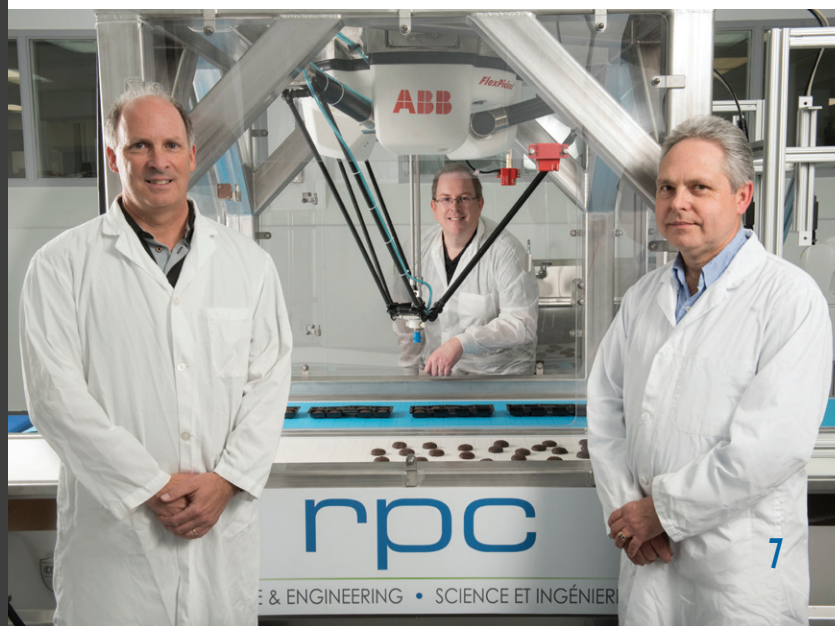


LE RPC LANCE UN PROGRAMME D'ADOPTION DE TECHNOLOGIES DE FABRICATION DE POINTE

Grâce à la collaboration et au soutien de l'APECA, le RPC a lancé un programme d'adoption de technologies de fabrication de pointe. Le programme consiste en une évaluation sur place pour cerner les possibilités en ce qui concerne l'automatisation, la robotique, la visionique, la collecte de données, l'automatisation des processus, l'analyse de données, l'impression 3D, l'apprentissage machine et d'autres technologies de fabrication de pointe qui peuvent aider les entreprises à améliorer leur productivité, la qualité offerte et leur rentabilité générale, et aider les fournisseurs de services à établir une validation de concepts pour démontrer la fonctionnalité et le rendement d'une technologie proposée. Enfin, le RPC peut offrir une installation clé en main, pour intégrer la technologie à la chaîne de production des clients.

Le RPC a établi un partenariat avec l'APECA pour contribuer à compenser les coûts de l'évaluation et de la validation de concepts. Les clients peuvent être admissibles aux programmes de financement existants pour compenser les coûts de la solution clé en main.

Les progrès technologiques en apprentissage machine, en visionique, en robotique et dans les autres technologies de l'automatisation ont accru exponentiellement le nombre d'applications réalisables. La technologie est plus fonctionnelle, plus conviviale et plus abordable, ce qui génère de nombreuses possibilités pour les petites et moyennes entreprises (PME). La technologie de fabrication de pointe est un outil essentiel pour répondre aux besoins du marché du travail qui se resserre et de la concurrence mondiale.



EMPLOYÉS DU RPC

PRIX D'EXCELLENCE 2018-2019 DU RPC

Bâtir les activités dans le domaine du cannabis du RPC

Reposant sur des décennies d'expérience en science analytique pour les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, de la foresterie, des aliments et de l'environnement, le RPC est devenu un principal fournisseur de services scientifiques dans le domaine du cannabis. Le leadership a mené à des réalisations importantes dont la croissance des revenus et de l'emploi, l'ajout de nouveaux clients et la contribution à la reconnaissance du RPC et du Nouveau-Brunswick à l'échelle nationale et internationale. Au cours de la dernière année, de nouveaux laboratoires, de nouveaux équipements et de nouvelles procédures de qualité ont été proposés. Le RPC a été reconnu par Lift & Co. à titre de meilleur laboratoire d'analyse au Canada.

Les efforts ont stimulé la croissance d'autres services et de nouveaux services de recherche appliquée. Surtout, ils ont aidé des douzaines de clients à croître et à créer des milliers d'emplois.



Membres de l'équipe du prix d'excellence 2018-2019 (de gauche à droite) :

Karen Broad, Bruce Phillips, April Boudreau, Troy Smith

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES EMPLOYÉS 2018-2019

Chaque année, le RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés.

5 ans	Mike Connor Scott Sanford Erica Currie-Fraser Jody Lavigne Angie Guitard
10 ans	Tony Manning Bryan Bourque Jessica Storey Gillian Travis
20 ans	Eric Johnsen Lisa Ferrish Rebecca Liston Karen Broad
25 ans	Tracy Lean Nigel Skinner
30 ans	Angela Colford Chris Steeves John Macaulay



La présidente, Shelley Rinehart
(Ph. D.), présente un prix de
reconnaissance pour 30 années de
service à Angela Colford,
Chris Steeves et
John Macaulay.



ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS DU RPC

(au 30 juin 2019)

Cadres de direction

Diane Botelho (Ph.D.), chef de la direction scientifique
Eric Cook, directeur général/chef de la direction
Bev Corey, contrôleur
Steve Holmes, directeur de l'exploitation

Directeurs de service

John Aikens, Services d'ingénierie
Ben Forward (Ph. D.), Aliments, pêches et aquaculture
Ross Kean, Services d'analyse inorganique
Bruce Phillips, Services d'analyse organique
Leo Cheung, Services des mines et industries



COUNSEIL D'ADMINISTRATION DU RPC

(au 30 juin 2019)

Shelley Rinehart (Ph. D.)

Présidente
Directrice du programme de MBA, Université du Nouveau-Brunswick,
Campus de Saint John

Annette Comeau

Présidente et directrice générale, SavoirSphère

Janet Gagnon

(À la retraite) Vice-présidente, APECA, Nouveau-Brunswick

Levi Hargrove (Ph. D.)

Directeur et professeur adjoint, Centre de médecine bionique,
Université Northwestern

Jeff Jennings

Comité des finances et de la vérification
Propriétaire, Strategic Directions Consulting Inc.

Cathy LaRoche

Comité des finances et de la vérification
Sous-ministre, Agriculture, Aquaculture et Pêches

Bernard Morin

Président, Thermopak

Irene McCardle, CPA, CMA, CFP

Irene McCardle Accounting

David Rogers

Comité des RH
Vice-président, Services techniques internationaux, McCain Foods

Meaghan Seagrave

Comité des RH
Directrice exécutive, BioNB

Kelli Simmonds

Sous-ministre, Environnement et Gouvernements locaux

Tracy Lean (non votant)

Secrétaire générale

Bev Corey (non votant)

Trésorière

CYBERSPACE:

LE RPC LANCE SON PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA TI

Le conseil d'administration du RPC a approuvé un important projet de renouvellement de la TI correspondant à un effort pluriannuel qui produira une solution de TI robuste et efficace. Le projet inclura un renouvellement complet de ce qui suit :

- le meilleur système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL);
- une nouvelle solution de planification des ressources de l'entreprise (PRE) pour les activités commerciales;
- une amélioration de la cybersécurité;
- une nouvelle solution en matière de serveur et de réseau et de nouvelles solutions d'interface avec l'utilisateur.

Le projet donnera lieu à d'importantes améliorations de l'efficacité des procédures relatives au traitement des données, aux communications, aux formations, à la qualité et aux normes. Les améliorations permettront en outre de hausser la capacité, un avantage essentiel rendu nécessaire par la croissance considérable du RPC.

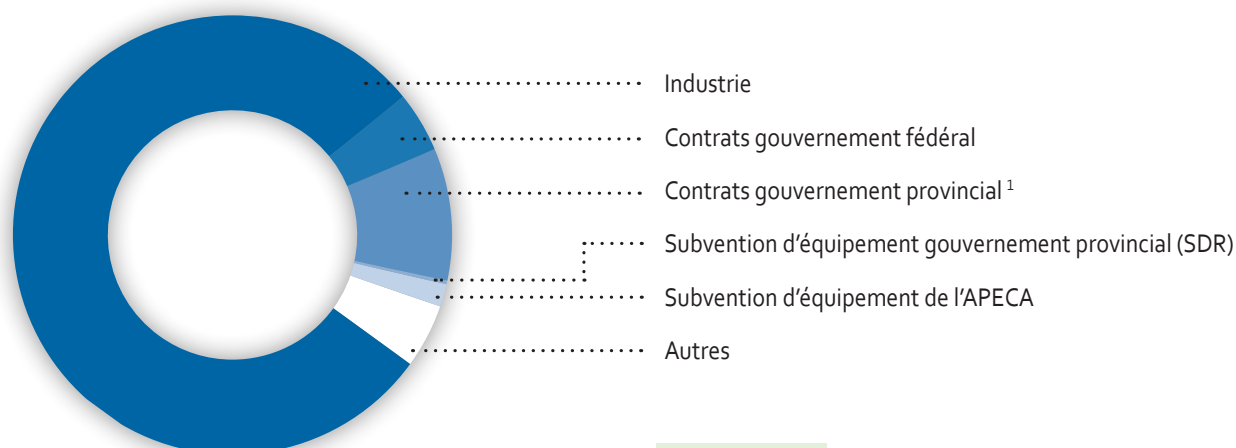
Grâce au soutien de l'APECA, le projet de 2,4 millions de dollars a été lancé au milieu de 2018 et devrait être un effort pluriannuel.

Roxanne Stockford, expéditrice et réceptionnaire du RPC, note au registre des échantillons dans l'aire de réception des échantillons du RPC.



POINTS SAILLANTS DES REVENU

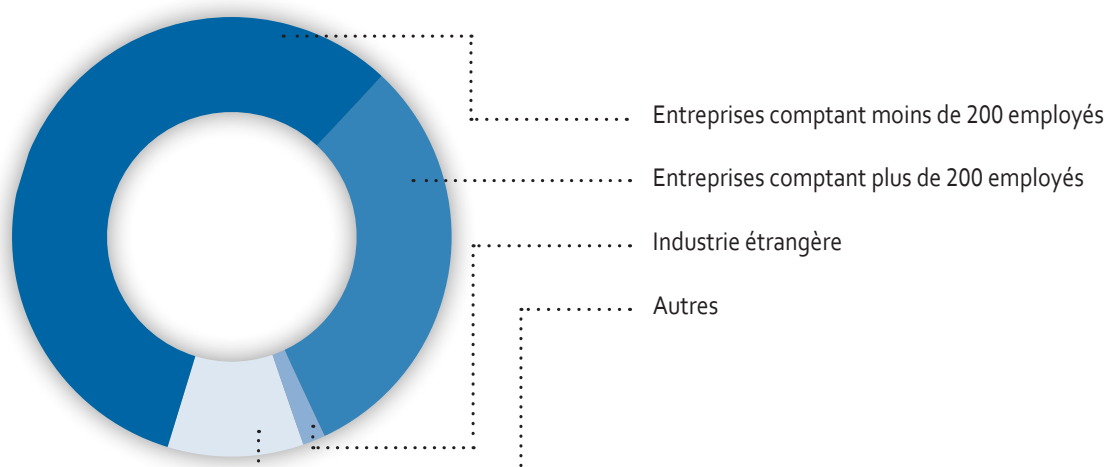
► ► ► SOURCES DE REVENUS



	2018-2019	2017-2018
Industrie	13 642 083 \$	10 293 128 \$
Contrats gouvernement fédéral	787 754	844 460
Contrats gouvernement provincial ¹	1 686 797	1 687 472
Subvention d'équipement gouvernement provincial (SDR)	22 139	173 281
Subvention d'équipement de l'APECA	268 263	234 047
Autres	809 820	866 680
Total	17 216 856 \$	14 099 067 \$

¹ Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB.

► ► ► RÉPARTITION DES REVENUS DE L'INDUSTRIE



	2018-2019	2017-2018
Entreprises comptant moins de 200 employés	7 841 594 \$	5 208 375 \$
Entreprises comptant plus de 200 employés	4 276 094	3 300 662
Industrie étrangère	220 669	483 219
Autres	1 344 851	1 300 873
Total	13 683 208 \$	10 293 128 \$



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton NB E3B 6Z3
Canada
Tél. 506-452-8000
Télec. 506-450-0072

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick et au président et membres du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International, Coopérative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Fredericton, Canada
9 juillet 2019

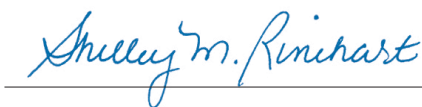
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EN DATE DU 31 MARS 2019

ASSETS	2019	2018
Actifs à court terme		
Encaisse	782 835 \$	1 249 360 \$
Débiteurs	3 985 544	2 400 018
Travaux en cours	215 946	75 771
Frais payés d'avance	144 263	144 159
	<u>5 128 588</u>	<u>3 869 308</u>
Placements de portefeuille (Note 4)	7 164 682	6 961 287
Immobilisations, nettes (Note 5)	8 428 560	7 287 670
	<u>20 721 830 \$</u>	<u>18 118 265 \$</u>
PASSIFS APPORTS REPORTÉS ET ACTIFS NETS		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 854 623 \$	1 355 133 \$
Produits reportés	188 779	334 517
	<u>3 043 402</u>	<u>1 689 650</u>
Apports en capital reportés (Note 6)	2 124 204	1 478 176
Prestations futures des employés (Note 7)	1 405 800	1 278 700
	<u>3 530 004</u>	<u>2 756 876</u>
Actif net		
Non affectés	1 173 023	1 191 200
Affectés à l'interne (Note 8)	6 671 045	6 671 045
Investis en immobilisations	6 304 356	5 809 494
	<u>14 148 424</u>	<u>13 671 739</u>
	<u>20 721 830 \$</u>	<u>18 118 265 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Président



Directeur général

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
RECETTES		
Recettes d'exploitation	16 627 885 \$	13 277 383 \$
Placement	294 600	376 353
Divers	3 969	38 003
Financement de projets	22 139	172 651
Amortissement des apports en capital reportés	268 263	234 677
	<u>17 216 856</u>	<u>14 099 067</u>
CHARGES (Note 9)		
Frais d'exploitation	10 739 168	9 438 837
Administration	5 008 942	3 707 716
Amortissement des immobilisations	1 048 463	884 878
Devise étrangère	(193 436)	53 645
Créances irrécouvrables	46 223	2 450
	<u>16 649 360</u>	<u>14 087 526</u>
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES CHARGES	<u>567 496 \$</u>	<u>11 541 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice	1 133 850 \$	1 343 257 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Devise étrangère	9 456	(67 418)
Placements de portefeuille	17 471	(34 879)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
(Gains) pertes réalisé(e)s en cours d'exercice	75 698	(160 755)
Devise étrangère	(193 436)	53 645
Variation des pertes de réévaluation cumulées pour l'exercice	<u>(90 811)</u>	<u>(209 407)</u>
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice	<u>1 043 039 \$</u>	<u>1 133 850 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Exploitation non affectée	Capital affecté à l'interne (Note 9)	Capital investi en immobilisations	Total 2019	Total 2018
SOLDE, en début d'exercice	1 191 200 \$	6 671 045 \$	5 809 494 \$	13 671 739 \$	13 869 605 \$
Excédent des recettes sur les charges	567 496	-	-	567 496	11 541
Variation des pertes de réévaluation cumulées	(90 811)	-	-	(90 811)	(209 407)
Achat d'immobilisations	(2 189 353)	-	2 189 353	-	-
Montants financés par les apports en capital	914 291	-	(914 291)	-	-
Amortissement des immobilisations	1 048 463	-	(1 048 463)	-	-
Amortissement des apports en capital reportés	(268 263)	-	268 263	-	-
SOLDE, fin d'exercice	1 173 023 \$	6 671 045 \$	6 304 356 \$	14 148 424 \$	13 671 739 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les charges	567 496 \$	11 541 \$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	1 048 463	884 878
Amortissement des apports en capital reportés	(268 263)	(234 677)
Variation des prestations futures des employés	127 100	97 500
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(603 572)	558 246
	871 224	1 317 488
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations*	(1 565 205)	(945 067)
Activités de financement		
Apports en capital*	362 471	697 085
Ligne de crédit	-	(770 000)
	362 471	(72 915)
Activités de placement		
Changement des placements de portefeuille	(135 015)	12 946
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(466 525)	312 452
Encaisse, début de l'exercice	1 249 360	936 908
ENCAISSE, fin de l'exercice	782 835 \$	1 249 360 \$

* Les achats d'immobilisation d'un montant 789 984 \$ (165 836 \$ en 2018) sont inclus dans les comptes créditeurs et les charges à payer en fin d'exercice. Les apports en capital d'un montant 693 804 \$ (141 984 \$ en 2018) sont inclus dans les comptes créditeurs en fin d'exercice.

Au cours de l'exercice financier, le Conseil a payé comptant les achats d'immobilisations impayés et inclus dans les comptes créditeurs et les charges à payer de l'exercice précédent d'un montant de 165 836 \$ (29 796 \$ en 2018). Ce paiement en liquide se reflète dans l'achat d'immobilisations réalisé dans l'exercice financier actuel.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

LE 31 MARS 2019

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est un organisme gouvernemental sans but lucratif constitué en 1962 par la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comprenant les chapitres de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés.

(a) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale inactive en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

(b) Constatation des recettes

Les recettes d'exploitation et diverses sont réputées gagnées au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, apparaît sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérés comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est constaté quand il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées comme revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée comme période subséquente. Les contributions limitées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties par imputation aux recettes selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question. Les subventions sans restriction sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs.

(c) Immobilisation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens suivants :

Terrain et bâtiments	3 %
Équipement d'exploitation	12,50 %
Matériel informatique	25 %
Véhicule	25 %

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs et les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent des créditeurs et charges à payer.

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction choisisse d'évaluer l'instrument financier à sa juste valeur. La direction a choisi de présenter tous les investissements à la juste valeur, puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 suivants :

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Instruments financiers (suite)

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et
Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des marchés observables.

Les gains et pertes non réalisés en raison des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

(e) Devise étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

(f) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les titres à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés dans l'État des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la fin de l'exercice. Les titres à revenu fixe sont classés au niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs, et sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque possible ou calculés en fonction des titres comparatifs à la date de l'exercice financier.

(g) Prestations futures des employés

i) Pension

Les employés admissibles du Conseil sont devenus les membres du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime est à risques partagés et le Conseil et ses employés y font des contributions. Le Conseil n'est pas responsable des passifs non capitalisés et n'a accès à aucun excédent du régime. Le coût du Conseil est limité à ses contributions annuelles, soit 911 877 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2019 (804 126 \$ en 2018).

La prestation de services administratifs des pensions est assurée gratuitement par la Société de services de retraite Vestcor.

ii) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2018 et extrapolé au 31 mars 2019.

iii) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2018 et extrapolé au 31 mars 2019.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les estimations importantes qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations et les apports en capital reportés sont amortis.

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil applique une politique de placement prudente (note 4) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Voici une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant une avance des clients à haut risque. L'exposition maximum du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivaut à la valeur des débiteurs de 3 985 544 \$ au 31 mars 2019 (2 400 018 \$ en 2018).

Le solde total des débiteurs est net de la provision pour les comptes irrécouvrables estimée de 104 761 \$ (77 212 \$ en 2018).

Au 31 mars 2019, 571 770 \$ (134 358 \$ en 2018) de comptes débiteurs étaient en souffrance, mais non dépréciés

Le Conseil est également exposé au risque de crédit si la contrepartie à un titre à revenu fixe est défaillante ou devient insolvable. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec des banques et des institutions financières réputées et en respectant un cadre conservateur régissant les investissements éligibles, y compris une notation de crédit requise de A ou supérieure pour les émetteurs d'obligations. L'exposition maximale au risque de crédit d'investissement est décrite à la note 4.

L'exposition au risque de crédit n'a pas connu de variation importante au cours de cet exercice.

ii) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les investissements du Conseil dans les titres à revenu fixe portent intérêt à des taux d'intérêt nominaux, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

La ligne de crédit, lorsqu'elle a une balance impayée, porte intérêt à un taux variable, ce qui expose le Conseil à un risque de flux de trésorerie.

L'exposition au risque de taux d'intérêt n'a pas changé de manière significative au cours de l'année.

iii) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains ainsi qu'une portion de comptes débiteurs et créditeurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2019 serait limitée à ces soldes :

Instruments financiers libellés en devises américaines

	2019	2018
Encaisse	261 423 \$	672 045 \$
Débiteurs	69 448	28 182
Titres de capitaux propres	305 949	325 311
Créditeurs et charges à payer	(334 514)	(11 401)
	302 306 \$	1 014 137 \$

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de ses placements de portefeuille est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques.

Les placements du Conseil sont gérés par un tiers étant soumis à une politique de placement sujette à la répartition ciblée suivante :

Espèces et quasi-espèces	10%
Revenus fixes	55%
Capitaux propres	35%

L'objectif du portefeuille est de maximiser la qualité des revenus à long terme et la croissance par un cadre de gestion des risques axé sur la prudence. Dans le cadre de cet objectif général, le Conseil doit voir à ce que ce portefeuille procure, à long terme, un rendement équivalent au taux sans risque majoré de l'inflation.

Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	2019	2018
Espèces et quasi-espèces	Niveau 1	1 038 124 \$	-
Titres de capitaux propres	Niveau 1	2 475 294	2 573 270 \$
Valeurs à revenu fixe	Niveau 2	3 651 264	4 388 017
		<u>7 164 682 \$</u>	<u>6 961 287 \$</u>

Il n'y a eu aucune transaction entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt de 1,7 % à 3,1 % (2018 - 1,7 % à 3,1 %) et viennent à échéance entre avril 2019 et février 2024.

5. IMMOBILISATIONS

	2019			2018
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain et bâtiments	6 694 961 \$	2 475 477 \$	4 219 484 \$	4 281 059 \$
Équipement d'exploitation	13 548 283	10 238 261	3 310 022	2 911 535
Matériel informatique	832 721	764 285	68 436	95 076
Véhicule	79 180	35 497	43 683	-
Immobilisations en construction	786 935	-	786 935	-
	<u>21 942 080 \$</u>	<u>13 513 520 \$</u>	<u>8 428 560 \$</u>	<u>7 287 670 \$</u>

6. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est constaté à titre de revenu dans l'état des résultats.

	2019	2018
Solde, début de l'exercice	1 478 176 \$	1 466 768 \$
Apports	220 487	104 101
Contributions à recevoir	693 804	141 984
Montants amortis aux revenus	(268 263)	(234 677)
Solde, fin de l'exercice	<u>2 124 204 \$</u>	<u>1 478 176 \$</u>

7. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète pour un maximum de 25 ans. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques:

Taux d'actualisation	3,7%	(3,70% en 2018)
Hausses salariales	3,5%	(3,5% en 2018)
Âge de retraite	60 ans	(Âge 60 en 2018)
Probabilité de congés de maladie excédentaires	6,2%	(6,2% en 2018)

	2019			2018		
	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total
Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril	1 291 300 \$	147 400 \$	1 438 700 \$	1 319 900 \$	109 300 \$	1 429 200 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	49 300	27 200	76 500	53 500	9 900	63 400
Intérêts sur obligation	48 700	5 600	54 300	39 400	3 300	42 700
Paievements de prestations	-	(20 300)	(20 300)	(22 100)	(7 300)	(29 400)
(Gain)/perte actuariel(le)	(28 900)	(2 200)	(31 100)	(99 400)	32 200	(67 200)
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 360 400	157 700	1 518 100	1 291 300	147 400	1 438 700
Perte actuarielle non amortie	(49 800)	(62 500)	(112 300)	(89 800)	(70 200)	(160 000)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	1 310 600 \$	95 200 \$	1 405 800 \$	1 201 500 \$	77 200 \$	1 278 700 \$

8. ACTIFS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil d'administration du Conseil a affecté à l'interne des ressources totalisant 6 671 045 \$ au 31 mars 2019 (6 671 045 \$ en 2018). Ce montant affecté à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital, et ne peut être utilisé à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Il n'y a pas eu de versement aux fonds de fonctionnement en date du 31 mars 2019 (500 000 \$ en 2018).

9. OBJET DES CHARGES

	2019	2018
Personnel	10 286 910 \$	8 746 084 \$
Fournitures	2 067 758	1 621 182
Amortissement des immobilisations	1 048 463	884 878
Installations	1 009 458	901 777
Rechargeable	925 882	548 810
Bureau	835 890	734 298
Autres	64 318	31 935
Frais professionnels	487 498	527 306
Devise étrangère	(193 436)	53 645
Sécurité	70 396	35 161
Créances irrécouvrables	46 223	2 450
	16 649 360 \$	14 087 526 \$

10. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉES

Le Conseil est une société d'État provinciale établie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, tel qu'il est décrit dans la Note 1. À ce titre, les ministères et organismes du gouvernement, ainsi que les autres organismes de la Couronne, sont considérés comme apparentés.

Au cours de l'année, le Conseil a fourni des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice		
Ministères et organismes gouvernementaux	1 686 797 \$	1 687 472 \$
Énergie NB et entités apparentées	<u>444 740</u>	<u>448 490</u>
	2 131 537 \$	2 135 962 \$
Comptes recevables au 31 mars		
Ministères et organismes gouvernementaux	167 770 \$	175 463 \$
Énergie NB et entités apparentées	<u>62 280</u>	<u>28 817</u>
	230 050 \$	204 280 \$

La Société de développement régional a approuvé les projets de financement des immobilisations du Conseil pour un montant de 205 202 \$ (91 114 \$ en 2018) inclus dans les apports en capital reportés.

11. LIGNE DE CRÉDIT

Le Conseil possède d'une ligne de crédit d'exploitation sur demande de 1 000 000 \$ à des fins générales d'affaires au taux préférentiel de la banque. La ligne de crédit est garantie par une première convention de sûreté générale et une convention de nantissement d'un montant de 1 000 000 \$ sur les investissements du Conseil.